

Le décret RTBF a été adopté

■ Les journaux francophones belges (JFB) envisagent un recours juridique.

La commission Médias du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mardi matin un projet de décret modifiant le statut de la RTBF afin de le mettre en conformité avec les remarques formulées en mai dernier par la Commission européenne à la suite d'une plainte déposée par les éditeurs de journaux francophones.

Le nouveau texte, élaboré par le ministre Jean-Claude Marcourt, définit de manière plus spécifique la mission de service public confiée à la RTBF et la manière dont celle-ci est financée. Il vise aussi à permettre à la radio-télévision publique d'interrompre les films qu'elle diffuse par des écrans publicitaires, et d'augmenter ainsi ses recettes alors que sa dotation publique est mise sous pression par les contraintes budgétaires qui pèsent sur la Fédération. Lundi soir, dans un communiqué de presse, les éditeurs de journaux avaient toutefois fermement dénoncé la portée du projet de texte déposé vendredi dernier seulement,

dont ils demandaient le report du vote afin de procéder à une consultation publique.

Mardi matin en commission, l'opposition MR, soutenue par Ecolo, a proposé de surseoir au vote afin d'auditionner préalablement les éditeurs de journaux. La majorité PS-CDH a toutefois rejeté cette suggestion, arguant que la marge de manœuvre était particulièrement étroite suite aux remarques de la Commission européenne. Le projet de décret, qui sera soumis au vote en plénière d'ici 15 jours, a finalement été approuvé par la seule majorité PS-CDH.

“Permettre des auditions n’aurait pas retardé la procédure.”

MARGARET BORIBON

Secrétaire générale des journaux francophones belges.

Déni de démocratie

L'opposition MR s'est abstenue, dénonçant un *“passage en force”* de la majorité qui, selon elle, risque de déséquilibrer davantage le paysage médiatique francophone et de mener à

de nouveaux recours juridiques, comme l'évoquaient déjà lundi soir les éditeurs si leur requête n'était pas entendue.

Margaret Boribon, secrétaire générale des Journaux francophones belges (JFB), évoque *“un déni de démocratie”*. L'organisation fera par ailleurs *“prochainement”* le point *“sur les suites à donner à ce dossier”*, a poursuivi la secrétaire générale.

Au.M. (avec Belga)